

	RÈGLE	PAGE
AVIS D'UN JOUR		
(Voir: Avis de motions)		
BARRE DU SÉNAT:		
Dispositions spéciales relatives au vote .....	50(1)	14
Sièges réservés aux députés hors de la .....	106	30
BILL, <i>pro forma</i> :		
Lu le premier jour de chaque session .....	7(2)	4
BILLS:		
Amendements des Communes désapprouvés par le Sénat .....	59(1)	16
Amendements du Sénat désapprouvés par les Communes .....	59(2)	16
Avis de motion—		
Aucun préavis		
amendement d'un bill public par les Communes .....	46i)	13
première lecture .....	46l)	13
remise à l'étude, en Comité plénier, d'un article déjà adopté.....	46a)	13
Avis d'un jour		
amendement substantiel à un bill rapporté par un comité ..	45(1)c), 100	12; 29
troisième lecture.....	45(1)b)	12
Avis de deux jours		
deuxième lecture .....	44(1)f)	12
Conférence .....	59(3)	16
Conférence libre .....	59(4)	16
Définition .....	5a)	2
Modification d'une loi—		
forme d'un bill .....	54(1)	15
note explicative sur la page de droite .....	54(3)	15
partie modificatrice du bill .....	54(2)	15
réimpressions de bills .....	54(4)	15
Modifié en comité, signé par le président .....	82	23
Procédure—		
deuxième lecture—débat sur le principe.....	56	16
première lecture et impression.....	55(2)	15
présentation .....	55(1)	15
reconsidération d'un article .....	58	16
troisième lecture et adoption .....	57	16
« <i>Pro forma</i> »:		
premier jour de toute session .....	7(2)	4
Rapport d'un comité recommandant des amendements à un bill—avis de motion pour examen est requis .....	78(5)	23
Rapportés d'un comité—		
rapport exigé .....	79	23
(Voir aussi: Comités—rapports)		
Subsides—		
(Voir: Bills de subsides)		
Un seul de même objet dans la même session .....	61	16
(Voir aussi: Bills privés)		